

# Marche mondiale des femmes 2010



## ■ Manifestation nationale

Paris - Samedi 12 juin

15 h - Place de la République

18 h - Fête - Place de Stalingrad

## ■ Forum 12 et 13 juin - Montreuil

Tant que les femmes ne seront pas libres, nous marcherons !

La Marche mondiale des femmes s'est créée en 2000. C'est un mouvement international rassemblant, dans le monde entier, des organisations, des syndicats et des associations de femmes et agissant pour éliminer les causes à l'origine de la pauvreté et de la violence envers les femmes.

Après 2000 et 2005, ce sera en 2010 la 3<sup>e</sup> édition de la Marche mondiale des femmes. Elle a démarré le 8 mars, journée internationale des luttes des femmes. Trois rendez-vous importants sont programmés : les 12 et 13 juin à Paris pour une mobilisation nationale, le 30 juin à Istanbul pour une manifestation européenne, le 17 octobre à Bukavu la Marche se conclura par un rassemblement international en République démocratique du Congo. Dans toutes ces étapes, les femmes se regroupent dans la diversité de leurs expériences, de leurs cultures ; mais elles se mobilisent avec un objectif commun pour dire les inégalités et les discriminations qu'elles subissent au quotidien, mais aussi leurs luttes et leurs résistances et leur exigence d'un monde basé sur la paix, la justice, l'égalité, la liberté et la solidarité, d'un monde débarrassé de la domination patriarcale !

Au Nord comme au Sud, les droits des femmes sont menacés voire remis en cause. La crise capitaliste aggrave précarisation, chômage et privatisations des services publics, ce qui affecte en premier lieu les femmes. En même temps, pouvoirs d'Etats et intégrismes religieux tentent d'imposer leurs choix patriarcaux aux femmes et de les renvoyer au foyer et à la procréation.

Dans la crise financière et économique mondiale actuelle, les États, subordonnés aux intérêts du capital financier et des multinationales, abandonnent les populations pour se porter au secours des marchés et se refusent un autre partage des richesses. Les décideurs économiques mondiaux (Banque mondiale, Banque Central Européenne et Fond Monétaire International) n'ont posé aucun geste concret permettant d'espérer un " changement de cap " dans leurs orientations. Dans ce contexte, les problèmes de pauvreté et de violences envers les femmes augmentent, violences particulièrement dramatiques pendant les conflits guerriers dont le nombre ne cesse de croître.

En France, les femmes subissent de plein fouet les conséquences de cette crise. Les droits acquis par les luttes sont aujourd'hui menacés. Au travail, l'égalité n'est toujours pas au rendez-vous : inégalités salariales, temps partiel imposé, précarité et emplois sous-payés... Les femmes sont plus au chômage... Dans la famille, la charge des enfants et des tâches ménagères restent peu partagées... Le droit à l'avortement est remis en cause par la fermeture de centres IVG... Tous les trois jours, une femme meurt sous les coups de son conjoint ou ex-compagnon et les violences sous toutes les formes continuent de faire vivre de nombreuses femmes dans la peur et la honte...

Solidaires est une organisation syndicale attachée à l'égalité des droits entre hommes et femmes, au travail comme dans la société toute entière. Voilà pourquoi l'Union syndicale Solidaires appelle à participer massivement les 12 et 13 juin à la Marche mondiale des femmes !

## **Retraites : les femmes premières pénalisées !**

Le gouvernement prépare une nouvelle attaque contre le droit à la retraite : allongement du nombre d'annuités, remise en cause du droit à la retraite à 60 ans.

Ces mesures pénaliseraient encore plus lourdement les femmes que les hommes.

**Les femmes retraitées perçoivent une retraite moyenne de 38 % inférieure à celle des hommes (1020 euros par mois contre 1636 euros). La moitié d'entre elles ont une retraite inférieure à 900 euros contre 20 % des hommes. La majorité des retraités au minimum vieillesse (629 euros) sont des femmes.** Tout cela découle des inégalités de salaire durant la carrière professionnelle, du temps partiel, des interruptions liées aux charges familiales...

Les réformes passées les ont particulièrement touchées. Elles sont majoritairement concernées par la décote et, à l'opposé, minoritaires à bénéficier des mesures telles que la surcote, la retraite anticipée pour carrière longue ou les possibilités de rachat des trimestres d'assurance au titre des études.

Au lieu de corriger les inégalités, les précédentes réformes ont au contraire réduit les dispositifs familiaux, alors qu'ils étaient déjà insuffisants à compenser les inégalités de pension. Aujourd'hui c'est la majoration de la durée d'assurance (MDA) pour les enfants qui est remise en cause au nom de l'égalité !

Pour résoudre les problèmes de financement des retraites, le Conseil d'orienta-

tion des retraites (COR), tout en remarquant que « les difficultés financières du système renvoient en particulier à la faiblesse des taux d'emploi », se focalise uniquement sur l'emploi des seniors. Il laisse de côté la question du taux d'emploi des femmes, qui est pourtant encore loin de l'égalité avec les hommes. L'emploi des femmes, outre qu'il est la condition de leur autonomie, est un domaine où les politiques publiques peuvent jouer à fond en supprimant les obstacles qu'elles rencontrent, c'est à dire en luttant contre le temps partiel non choisi, en développant des structures d'accueil de la petite enfance, d'aide aux personnes dépendantes, etc. Ces activités répondent aux besoins sociaux et elles sont créatrices d'emplois.

### **L'Union syndicale Solidaires revendique :**

- **le droit à la retraite pour tous et toutes à 60 ans ; le maintien des régimes spéciaux ;**
- **la garantie d'un taux de remplacement d'au moins 75 %, et aucune retraite inférieure au SMIC ;**
- **la revalorisation du minimum vieillesse et du minimum contributif ;**
- **l'abrogation du système de décote qui pénalise particulièrement les femmes ;**
- **un plan de rattrapage des salaires des femmes au titre de la réparation des inégalités ;**
- **une majoration du taux de cotisations des employeurs pour les emplois à temps partiel ;**
- **le développement d'un service public d'accueil de la petite enfance et de services d'aide à la dépendance.**

### **12 et 13 juin - Forum :**

#### **Femmes en marche, femmes en lutte !**

Quatre questions sont au cœur de la Marche mondiale des femmes en 2010 : biens communs (accès aux ressources naturelles, accès aux services publics...), droit au travail des femmes pour garantir leur autonomie, contre toutes les violences faites aux femmes, femmes dans les conflits (paix et démilitarisation). Ces quatre thèmes seront repris dans le Forum national.

**Salle des Fêtes de la Mairie - Métro : Mairie de Montreuil**

#### **Le programme : Samedi 12 juin**

9h30 : ouverture

10h - 12 h : Biens communs et services publics

13h - 15 h : Le droit au travail, pour une réelle autonomie des femmes

#### **Dimanche 13 juin**

9h30 - 11h45 : Violences faites aux femmes

11h45 - 13h30 : rassemblement européen à Istanbul / rassemblement mondial à Bukavu

13h30 - 15h : paix et démilitarisation / femmes en conflits

15h - 16h30 : féministes de tout âge : rencontre intergénérationnelle

16h30 - 17 h : clôture

*Toutes les infos sur : [www.mmf-france.fr](http://www.mmf-france.fr)*